

# LES BREVES DU



## Reclassement Hors Classe des CPIP lauréats 2017 : suite

Les services de la DAP nous informent que la situation des 48 agents lauréats de l'examen professionnel au titre de l'année 2017 a été régularisée.

Leur dossier est mis à jour dans HARMONIE.

Nous invitons les agents concernés à vérifier les informations retranscrites dans le logiciel.

Pour les 24 agents promus au tableau d'avancement, la situation devrait être régularisée d'ici peu.



## Mutuelle :

Concernant le changement de mutuelle justice, Intériale a fixé le délai de bascule pour 2018 au 30 novembre 2017.

La MMJ est tenue de vous envoyer votre échéancier deux mois avant la fin de l'année. Si tel n'est pas le cas, sachez que vous disposez d'un délai supplémentaire de 20 jours pour changer de mutuelle à compter du 30 novembre 2017.

